

HIVERNAGE 2011

Agrhymet prévoit des inondations importantes

Un cumul pluviométrique, supérieur ou égal à la normale 1971-2000, est attendu dans la majeure partie du Sahel en 2011, avec parfois des risques d'inondations importants, annonce un communiqué du Centre régional Agrhymet du Cilss, le Comité inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel, reçu, début juillet, à Jade/Syfia. Si cette prévision se confirme, avec une bonne répartition temporelle des pluies, la campagne agricole 2011 sera satisfaisante en zone sahéenne, note encore le Cilss.

LIRE EN PAGE 5



► BILAN DU FNRAA 10 ans de succès • 4



► PIKINE GUINAW-RAIL Les formatrices flirtent avec l'Isra • 2

► MBOUR Les pêcheurs artisans réclament une surveillance participative • 8

► APICULTURE La Casamance offre un grand potentiel • 3

AIDE À LA PRESSE

Une gestion opaque, injuste et mafieuse... rattrape Agri Infos

Chers lectrices et lecteurs, en avril dernier, dans l'ordinateur d'un agent du ministère de la Communication, j'avais vu sur la liste des bénéficiaires de l'Aide à la presse 2010 : Agri Infos = 1 million de F cfa. Quelques heures auparavant, c'est un confrère qui m'avait informé sur l'octroi de cette Aide à Agri Infos. Mais, après maints renseignements dans ce département ministériel, rien ! Depuis, Agri Infos a affiché le plus grand mépris sur ce qui est constaté d'être une mascarade, suite à une gestion opaque, partisane, injuste et mafieuse de cette Aide à la Presse qui est pourtant un droit.

Ce qui nous irrite le plus dans cette affaire, c'est que des informations, de plus

en plus persistantes, font croire aujourd'hui à une certaine opinion (journalistes, cadres de l'Administration, hommes politiques) que Agri Infos a reçu 1 million de F cfa dans le cadre de cette Aide à la Presse. Force est de constater que ce million de F cfa qui nous tombe chaque fois à l'oreille nous agace honnêtement. N'empêche, notre journal, bien que traversant des difficultés financières, continue de faire son trou et de tisser sa toile dans l'espace médiatique sénégalais et sous régional.

Que nos lecteurs le sachent, Agri Infos, mensuel spécialisé en Agriculture, n'a jamais rien reçu du ministère sénégalais de la Communication.

LE DIRECTEUR DE PUBLICATION

CAMPAGNE AGRICOLE 2011

Le prix aux producteurs sera fixé avant fin juillet

(APS) - Le prix aux producteurs d'arachide sera fixé cette année, au plus tard le 31 juillet prochain, a annoncé, fin juin à Dakar, le Premier ministre sénégalais, Me Souleymane Ndéné Ndiaye. "Comme nous l'a suggéré le président de la République, cette année, nous fixerons le prix aux producteurs au mois de juillet", a déclaré Me Ndiaye qui présidait un Conseil interministériel consacré à la préparation de la campagne agricole 2011. "Nous n'irons pas jusqu'au mois d'octobre. Dès le mois de juillet, nous fixerons le prix pour que chacun sache le prix aux producteurs", a-t-il notamment indiqué lors de cette réunion. Cette rencontre a enregistré la participation de plusieurs acteurs du secteur agricole ainsi que des partenaires financiers et des représentants du corps diplomatiques accrédités au Sénégal. "Il faut réunir les conditions pour qu'à la date du 31 juillet au plus tard, tous les acteurs connaissent le prix aux producteurs de l'arachide", a dit Me Ndiaye. Le Premier ministre, au cours de la rencontre, a fait part des résultats satisfaisants de la dernière campagne agricole. "Le Conseil interministériel a noté avec satisfaction les excellents résultats de la campagne agricole 2010-2011 avec une production de 1 286 855 t d'arachide ayant rapporté près de 250 milliards de F cfa", a-t-il dit. Selon lui, il a été obtenu "une production céréalière de 2 millions de tonnes dont 604 043 t de riz paddy assurant une bonne couverture de nos besoins et une production horticole, fruits et légumes, plus que satisfaisant à hauteur de 768 000 t". "Le conseil a également noté que la commercialisation de l'arachide a été réussie et que le financement a été le fait des Banques locales exclusivement", a ajouté Souleymane Ndéné Ndiaye.

Sénégal : inauguration d'une maternité en Casamance

(Jade/Syfia) - Les femmes de la région du Fogny (Casamance), touchées par la violence armée, vont désormais bénéficier de soins médicaux de qualité dans une nouvelle maternité inaugurée dans le village de Diamaye Inor, apprend Jade/Syfia dans un communiqué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)-Ziguinchor.

"À ce jour, les femmes ne disposaient que d'un simple abri en tôle et y accouchaient dans des conditions très difficiles. Cette nouvelle maternité permettra aux femmes de Diamaye Inor et de douze villages avoisinants, où vivent plus de 2 100 personnes, de pouvoir enfin accoucher dans de bonnes conditions", explique Salif Sagna, un infirmier du village. "Suite au conflit qui sévit en Casamance, les services de santé ont du mal à accéder à certaines zones du Fogny. Beaucoup de femmes meurent de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement", dit Sophie Orr, chef adjointe de la délégation du CICR à Dakar.

En étroite collaboration avec le district sanitaire de Bignona, le CICR a contribué à la construction et à l'équipement de la maternité de Diamaye Inor pour améliorer l'accès de la population aux soins de santé primaires et lui permettre de bénéficier de soins d'une qualité égale à ceux proposés dans le reste du Sénégal. Le CICR a pris entièrement à sa charge la formation de la sage-femme de cette maternité. Selon le communiqué, la communauté villageoise a décidé de donner à la maternité le nom d'une déléguée du CICR, Jeanie Fournier, tuée en Casamance en 2006 lors de l'explosion d'une mine. "Il s'agit de perpétuer sa mémoire et de rendre hommage à son engagement en offrant aux femmes de Casamance un meilleur accès aux soins de santé", déclare Salif Sagna. Présent en Casamance depuis 2004, le CICR apporte protection et assistance aux victimes du conflit. Il visite notamment des personnes détenues en relation avec le conflit et effectue des démarches pour renforcer la protection de la population civile. Par ailleurs, les équipes du CICR fournissent une aide d'urgence aux plus vulnérables, facilitent l'accès à l'eau potable ou appuient la sécurité économique des communautés.

FAO : Le Brésilien José Graziano da Silva nouveau Directeur général

(Jade/Syfia) - Le Brésilien José Graziano da Silva a été élu, dimanche fin juin à Rome, par 92 voix sur 180, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon un communiqué parvenu à Jade/Syfia.

L'élection s'est déroulée au deuxième jour de la Conférence des 191 pays Etats membres de la FAO, qui doit aussi voter le budget de l'Organisation pour 2012-2013. Âgé de 61 ans, Graziano da Silva était depuis 2006, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional de l'Organisation pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Au Brésil, en sa qualité de Ministre extraordinaire de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la faim, M. da Silva était responsable de la mise en œuvre du programme Fome Zero (Faim zéro). Le nouveau DG de la FAO avait également joué un rôle principal dans l'élaboration de ce programme Faim zéro qui avait contribué à extirper 24 millions de personnes de l'extrême pauvreté en cinq ans, tout en réduisant de 25 pour cent la sous-alimentation au Brésil. M. da Silva est titulaire d'une licence en agronomie et d'une maîtrise en économie et sociologie rurales de l'Université de São Paulo, ainsi que d'un doctorat en sciences économiques de l'Université d'Etat de Campinas (UNICAMP). Il a également obtenu deux diplômes post-doctoraux en études latino-américaines (University College of London) et en études environnementales (University of California, Santa Cruz). José Graziano da Silva est le huitième Directeur général de la FAO depuis sa création de l'Organisation le 16 octobre 1945 à Québec.

Le nouveau Directeur général, qui succède au Sénégalais Jacques Diouf, débutera son mandat le 1er janvier 2012 et qui se prolongera jusqu'au 31 juillet 2015.

Le PM annonce 25,4 milliards de F cfa pour la campagne agricole 2011-2012

(APS) - Le Premier ministre sénégalais, Me Souleymane Ndéné Ndiaye, a annoncé mardi 21 juin des mesures de soutien, sur ressources propres, portant sur un montant de 25,4 milliards de F cfa pour la conduite du programme agricole 2011-2012.

"Le conseil a approuvé les mesures de soutien appropriées sur ressources propres d'un montant de 25,4 milliards de F cfa prévu pour la conduite du programme agricole 2011-2012", a-t-il notamment indiqué au cours d'un Conseil interministériel consacré à la préparation de la campagne agricole 2011. Ce montant, a-t-il précisé, porte sur le soutien à la filière arachidière en subventionnant les semences pour un montant de 9 milliards de F cfa, de soutien à la diversification des productions pour les programmes spéciaux pour une subvention de 4,778 milliards F cfa. La subvention à l'équipement agricole (presse à huile, matériel de traction animale), a-t-il poursuivi est à hauteur de 1,453 milliard F cfa. Il a signalé que la subvention à hauteur de 50% de toutes les formules d'engrais pour un montant de 13,227 milliards, la consolidation de la syndicalisation des producteurs avec une capacité d'intervention accrue en matière d'approvisionnement en intrants, matériel agricole et de commercialisation. "Ces différentes mesures, a-t-il assuré, devraient permettre la production attendue de 3 millions de tonnes de céréales dont 750 000 t de riz paddy, la production de 1,3 million de t de coton et 50 000 t de sésame, une production horticole de 750 000 t dont 550 000 t de légumes et 195 000 t de fruits. Le Premier ministre a également fait part des résultats satisfaisants de la dernière campagne agricole. "Le conseil interministériel a noté avec satisfaction les excellents résultats de la campagne agricole 2010-2011 avec une production de 1 286 855 t d'arachide ayant rapporté près de 250 milliards de F cfa", a-t-il dit. Selon lui, il a été obtenu une production céréalière de deux millions de tonnes dont 604 043 t de riz paddy assurant une bonne couverture des besoins domestiques et une production horticole (fruits et légumes) plus que satisfaisant à hauteur de 768 000 t. "Le conseil a également noté que la commercialisation de l'arachide a été réussie et que le financement a été le fait des banques locales exclusivement", a ajouté Souleymane Ndéné Ndiaye.

TRANSFORMATION DES CÉRÉALES LOCALES Les femmes de Pikine Guinaw-Rail en partenariat avec l'Isra ?



(Jade/Syfia) Plusieurs dizaines de femmes transformatrices de céréales locales, responsables de 600 associations ou GIEs appartenant au Réseau de la Communauté de coordination pour le développement de Pikine Guinaw Rail (banlieue-Est) à Dakar, ont vivement exprimé la nécessité de nouer un partenariat avec l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra), en vue d'améliorer la qualité de leurs produits et d'accroître leurs revenus.

Les femmes de Guinaw Rail recevaient, samedi 9 juillet, au siège du local de l'Organisation communautaire de base (Ocb), le directeur général de l'Isra, le Dr Macoumba Diouf, venu les rencontrer à Guinaw Rail.

Clamant sa joie et sa fierté d'accueillir le DG de l'Isra et son staff, Mme Mayé Ndour, coordinatrice de cette fédération communautaire, a appelé ses sœurs de bien mettre à profit cette visite initiée par l'Unité de valorisation de la recherche (Unival) de l'Isra. "Nous avons besoin d'informations, de formation et d'accompagnement pour disposer régulièrement de céréales de qualité à transformer, à vendre ou à exporter", a soutenue Mme Mayé Ndour, s'adressant à l'assistance dont la plupart sont transformatrices ou vendeuses de couscous, de bouillies, ou de jus locaux. Revigorées par cette visite du DG de l'Isra, une première à Guinaw Rail, les femmes ont "découvert" l'Isra à travers un riche documentaire vidéo qui montre la traçabilité du couscous de mil, mais également la contribution de la recherche à la production, à la transformation et à la consommation de céréales locales de qualité.

La qualité, le mot est en effet plusieurs fois revenu dans les discussions, tout comme la régularité dans approvisionnement des céréales. C'est ainsi que les femmes ont décidé d'unir leur force pour travailler avec l'Isra. "Il nous faut mieux valoriser nos céréales, éviter les ruptures de stock, accroître notre sécurité alimentaire et développer le consommateur local. J'ai été en Corée, j'ai vu, les gens ne mangent que ce qu'ils produisent", témoignent Mme Dieng, responsable d'un Gie à Pikine.

Pour le Dr Macoumba Diouf, la mission de l'Isra est de faire une recherche développement, donc une recherche publique qui doit être au cœur des préoccupations des Sénégalais. Sur sa visite à Guinaw Rail, il explique que c'est à l'initiative de Massamba Cissé de l'Unival. Revenant sur le partenariat exprimé par les transformatrices, M Diouf a répondu favorablement en proposant l'appui de son institut pour faciliter les contractualisations entre transformatrices et producteurs de céréales encadrés par l'Isra. "On vous attend et faites en sorte que cette visite aura un suivi...", leur a lancé le DG de l'Isra.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122

Bp : 17130 Dakar - Liberté - Tél/Fax : (221) 33 867 68 27

Email : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE - Zachari BADJI (STAGIAIRE)

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AGS Imprimerie

DISTRIBUTION : ADP

AgriInfos est une publication de l'Agence Jade/Syfia - Sénégal -

NINEA : 00284430 CO

FNRAA : 10 ans de financement de la recherche, 10 ans de succès, mais...

Par Madieng SECK

(Jade/Syfia)- Valorisation du riz local, lutte contre les bruches de l'arachide, intensification des cultures céréalières (mil, sorgho, fonio) du coton et du sésame. Voilà autant de projets de résultats de recherche financés depuis 10 ans par le FNRAA qui a convié, début juillet à Dakar, une centaine de chercheurs, producteurs et gens de la société à réfléchir sur son bilan et sur la pérennisation de ses activités.



Le ministre sénégalais de la Recherche scientifique, Amadou Tidiane Bâ, s'est vivement félicité de la qualité des résultats positifs obtenus en 10 ans de recherche agricole financée par le Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (FNRAA). M. Bâ clôturait un séminaire de deux jours (mardi 5 et mercredi 6) consacré au bilan du FNRAA. Séminaire durant lequel 16 résultats de projets de recherche sur les 85 financés ont été projetés et discutés par les participants. "C'est en cela qu'il faut féliciter le FNRAA qui, pendant une bonne dizaine d'années, a réussi à décloisonner la recherche en favorisant l'émergence de véritables équipes pluridisciplinaires et multi institutionnelles", a souligné M Bâ.

En présence d'une centaine de chercheurs, d'ingénieurs, de producteurs ou de représentants d'organisations de producteurs, des Gie de femmes et d'encadreurs, le ministre a rappelé que l'approche du FNRAA "obéit à la construction d'un système national de recherche agro-sylvo-pastoral regroupant toutes les institutions de recherche et toutes les universités pour créer une masse critique dans les différents domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire..."

En ouvrant les travaux, deux jours auparavant, la Secrétaire générale du ministère de l'Agriculture, Mme Maimouna Lô Dieng, ne disait pas autre chose en affirmant que "les objectifs assignés au FNRAA sont largement atteints". Pour Mme Dieng, en effet, son Département va "consolider" ces projets de résultats de recherche et "l'Etat du Sénégal va prendre ses dispositions pour la pérennité du FNRAA..."

Comment pérenniser le FNRAA ?

Cette idée de pérennisation a été au cœur des débats entre producteurs agricoles, partenaires de la société civile et chercheurs présents à cette rencontre. D'autant que les projets (lire encadré) discutés au cours de ce séminaire ont porté sur des problématiques prioritaires que sont le développement de l'agriculture, l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la pauvreté au Sénégal. Des projets de recherches qui répondent à des critères scientifiques et qui ont été concrètement valorisés, reconnaissent également les chercheurs. Des projets enfin qui ont permis au Système national de recherche agro-sylvo-pastoral (SNRASP),

appuyé financièrement par le FNRAA, de devenir une réalité, même si certains déplorent le faible niveau d'implication des nouvelles Universités sénégalaises.

"Si le bilan du FNRAA est positif, c'est parce qu'il répond à des besoins...", a soutenu le Dr Ousmane Kane de l'Académie nationale des sciences. Il souligne que ces résultats du Fonds sont dus à "l'esprit d'ouverture de l'équipe" animée par "une culture de partenariat", donc de complémentarité.

Principalement financé par l'Etat du Sénégal à travers des accords de crédit de la Banque Mondiale, le FNRAA (lire encadré) devrait cependant être pérennisé, vu les performances réalisées, selon l'avis d'un membre du comité de pilo-

tage et de gestion (CPG). Une idée qui partage bon nombre de participants de producteurs et chercheurs notamment. Pour ces derniers, l'Etat c'est ce qui devrait commencer à bâtir une politique de recherche nationale avec la participation du secteur privé (banques, patronat, investisseurs, etc.), des collectivités locales des producteurs ou groupements professionnels de producteurs. Bref, créer un environnement favorable. "Sur près de six milliards de F cfa dépensés ces dernières années pour la recherche au Sénégal, 57% viennent de l'extérieur...", révèle, au cours des débats en atelier, le Dr Djiby Dia, le tout nouveau patron du Bureau d'analyse macro économique (Bame) de l'Institut sénégalais de recherche

Riz, bruche de l'arachide, sésame... des résultats de recherche innovants

Parmi les 85 projets de résultats de recherche financés par le FNRAA ces dix dernières années, 16 ont été projetés et discutés au cours de ce séminaire bilan. Le riz, qui occupe un intérêt particulier pour les Sénégalais, a fait l'objet de deux exposés: "Valorisation du riz local dans la vallée du fleuve Sénégal" et "Mise au point d'une faucheuse automotrice".

Dans son exposé sur la valorisation du riz, Mme Rokhaya Diagne Gning, experte agro-alimentaire, souligne que ce résultat de recherche de l'Isra a contribué à l'amélioration de la qualité du riz local produit dans la vallée du fleuve Sénégal. Le projet a aussi mis au point 50 recettes culinaires à base de riz local. Outre les traditionnels plats de riz au poisson ou à la viande, figurent dans ces recettes le pain à base de farine de riz, le couscous, les beignets, les cakes, etc. Pour convaincre ses sœurs et autres accros des riz importés d'Asie, Mme Gning n'a rien fait d'autre que de s'investir elle-même dans ce créneau en montant un Gie de femmes tourné vers l'offre de services (boulangerie, restauration, formation) dans le consommateur local. Occasion pour ce Gie d'organiser, en marge de ce séminaire, des séances de dégustation, dessillant les yeux du public sur les énormes potentialités des céréales locales en matière de gastronomie.

La faucheuse automotrice (lire Agri Infos N°40, Fév 2011) est un projet innovant qui permet de faciliter la récolte de riz à moindre coût, de réduire le temps et la pénibilité du travail. Selon le Dr Alioune Fall, directeur scientifique de l'Isra, cette machine, qui coûte bien moins chère que les grosses faucheuses moissonneuses, reste à la portée des petits producteurs de la vallée.

Autres spéculations, autres résultats de recherche. La bruche de l'arachide a ainsi fait l'objet d'une étude scientifique sur cet oléagineux, principale culture industrielle et vivrière au Sénégal. Selon le chercheur Mbacké Sembène de l'Université Ckeikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'arachide est relativement bien protégée contre les insectes, mais en stockage, elle subit de lourdes pertes suite aux attaques d'un ravageur, Coléoptère Bruchidae du nom de Caryedon serratus. Mbacké Sembène explique ses résultats dans la lutte contre la bruche qui peut anéantir un stock d'arachide en quelques mois de stockage seulement.

Abordant le sésame, le Dr Macoumba Diouf, directeur de l'Isra, rappelle que cet oléagineux a été réintroduit en 1985 en Moyenne Casamance à partir de la Gambie, comme alternative à l'arachide. La culture du sésame suscite un engouement qui s'est traduit par son extension rapide et continue. Pour améliorer les rendements (400 kg/ha), le Dr Macoumba Diouf propose les "bonnes pratiques culturales" allant du choix de six variétés homologuées sur des "sols légers et profonds", à la protection phytosanitaire (lutte contre la chenille enrouleuse) en passant par de l'utilisation de bonnes technologies post récolte : séchage, battage, stockage.

Quant au Fonio (digitalie Exilis), une savoureuse petite céréale très peu connue des Sénégalais, Moustapha Guèye, chercheur à l'Isra, a parlé de cette plante rustique dont la culture est faite dans des terres marginales sur des sols rocailleux et presque abandonnés. Pour sa consommation, le chercheur a dénombré 17 recettes améliorées. Le fonio demande beaucoup de temps pour sa transformation. Heureusement, une décortiqueuse, mise au point par Sanoussi Diakité, professeur de mécanique à Dakar, a permis ainsi de "libérer" les femmes. Mais, suggère Moustapha Guèye, "Il faut régler le problème de la mécanisation" pour appuyer la culture de cette céréale locale.





chers agricoles (Isra). Djiby fait aussi remarquer, pour s'en inquiéter, la saignée de chercheurs qui partent vers des "cieux plus attrayants" au détriment de l'Isra où il en reste une centaine actuellement pour conduire la recherche nationale. Les participants, l'Isra et l'Ita notamment, ont aussi déploré le manque de communication (information, formation, vulgarisation) autour des résultats de recherche qu'il faudrait à chaque fois "restituer, valider, rentabiliser économiquement, accompagner..." Dans cet ordre d'idées, il a été question de trouver des voix et moyens pour renforcer les synergies entre chercheurs, instituts de recherches et universités dans le cadre de la Recherche pour le développement (Rd). C'est ainsi qu'il a été proposé de mettre ensemble sous une même tutelle ministérielle les deux in-

stituts de recherche.

Les participants se sont, par ailleurs, beaucoup intéressés à l'économie du riz au Sénégal dans sa trilogie : production, transformation et consommation. C'est ainsi que l'autosuffisance en riz était souvent au menu des discussions. "On a un grand problème au Sénégal, c'est l'autosuffisance en riz...", s'alarmait, dès le début des travaux, Moussa Fall du FNRAA. Une occasion pour certains intervenants de dénoncer la "mauvaise qualité des riz importés" due surtout à l'effet de stockage qui dure parfois plusieurs années. Car, au bout de huit mois après sa récolte, le riz perd sa valeur nutritive. "En Asie, on ne consomme pas du riz de plus de 3 mois d'âge", indique l'économiste Chérif Salif Sy qui invite ses compatriotes à se tourner en force le consommateur local.

Le FNRAA : 85 projets financés pour plus de deux milliards de F cfa

Créé en 1999, le Fonds national de recherches agricoles et agro-alimentaires (FNRAA) est une association d'utilité publique. Soumis à la tutelle des Ministères chargé de l'Economie et des Finances et celui des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME, le Fonds a deux objectifs principaux : financer, avec les ressources disponibles, des projets de recherche agricoles et agro-alimentaires considérés comme prioritaire par l'Etat, le SNRASP, les partenaires au développement et les utilisateurs des résultats de la recherche ; créer avec ses partenaires les conditions d'un financement diversifié et durable. La soumission des projets est faite par les équipes de recherche sous le couvert de leur structure de tutelle.

Le FNRAA a trois organes : le Comité de pilotage du SNRASP et de gestion du Fonds (CPG), le Comité scientifique et technique (CST) et la Direction exécutive (DE).

Le CPG qui comprend 32 membres dont 20 avec voix délibérative et 12 avec voix consultative, élabore la stratégie globale du Fonds. Personnalité morale et l'organe de décision du FNRAA, le CPG est présidé par un représentant des organisations des producteurs, sur la base des recommandations du CST et de la pertinence des activités. Le CPG décide de la sélection finale des propositions et des montants des subventions à allouer aux soumissionnaires.

Le CST comprend 15 membres dont 9 Nationaux, 2 de la sous région, 2 des Centres internationaux de recherche agricole et 2 des pays du Nord. Il formule et organise la politique des affaires scientifiques et techniques du Fonds. Le CST procède à la présélection des propositions "rigueur, impartialité et transparence".

La DE comprend le Directeur exécutif, le Coordonnateur scientifique, la Responsable administrative et des Marchés, la Chef comptable et un personnel d'appui. La DE prépare et soumet à l'adoption du CPG le projet de budget et de programme annuel d'activités du Fonds. Selon le directeur exécutif, Papa Sall, les ressources du Fonds sont d'origines diverses : subventions de l'Etat, contribution des partenaires au développement, du secteur privé. L'essentiel de ces ressources est utilisé pour financer des projets de recherche. Parlant du bilan d'étape de sa structure, M Sall a rappelé que pour la phase 1 du Programme des services agricoles et Organisations de producteurs (PSAOP), le FNRAA a financé 30 projets de recherche clôturés et évalués. Avec la seconde phase du PSAOP sept nouveaux projets ont été financés dans le guichet 1 et 13 projets dans le guichet 2. Dans le cadre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAP), dit-il, neuf projets sont financés avec une entrée remarquable du secteur privé. "Tous nos projets de résultats de recherche sont évalués par des cabinets indépendants", a rappelé, M Sall, qui souligne que le FNRAA, en collaboration avec l'ITA, l'ISRA, l'ANCAR et le secteur privé a financé depuis 10 ans, 85 projets pour un montant de plus de deux milliards de F cfa.

HIVERNAGE 2011

"Pas beaucoup trop d'eau, mais des risques d'inondations importants", annonce le Centre Agrhymet

(Jade/Syfia) - Un cumul pluviométrique, supérieur ou égal à la normale 1971-2000, est attendu dans la majeure partie du Sahel en 2011, avec parfois des risques d'inondations importants, annonce un communiqué du Centre régional Agrhymet du Cilss, le Comité inter-Etat de lutte contre la sécheresse au Sahel, reçu, début juillet, à Jade/Syfia. Si cette prévision se confirme, avec une bonne répartition temporelle des pluies, la campagne agricole 2011 sera satisfaisante en zone sahélienne, note encore le Cilss.

De même, des écoulements moyens ou supérieurs à la moyenne sont prévus pour les bassins des fleuves Niger, Gambie, Sénégal et le Haut bassin de la Volta. Des inondations sont à surveiller sur ces bassins. Il existe toutefois, un risque de faible disponibilité des ressources en eau en période hors saison de pluie, du fait des écoulements moyens à tendance déficitaire prévus pour les parties amont de certains bassins, Niger et Sénégal en particulier. Il n'y aura donc pas de sécheresse au Sahel, mais la quantité de précipitations ne sera pas aussi élevée qu'en hivernage 2010 qui était parmi les années record les plus humides depuis 1960.

CRÉDITS AGRICOLES

La CNCAS court derrière Un milliard de F cfa de créances dans la vallée

(APS) - La Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) court derrière un milliard de F cfa d'impayés sur les prêts accordés aux producteurs de riz pour la dernière saison, a révélé Mamadou Mbodj, chef du réseau Nord de la banque.

"La CNCAS avait mis à la disposition des agriculteurs un portefeuille de près de trois milliards de F cfa mais n'a pu récupérer que deux milliards pour le moment", a dit M. Mbodj intervenant, mercredi fin juin, au cours d'un Comité régional de développement consacré au bilan et aux perspectives de la campagne agricole. Il a promis "des mesures draconiennes" pour les amener à rembourser leurs dettes, avant d'ajouter : "La banque a enregistré une baisse criarde des remboursements et envisage de poursuivre les fautifs devant la justice pour permettre à l'activité de continuer". M. Mbodji a jugé ces résultats "très faibles et la situation problématique malgré la production qui a été au rendez-vous pour le riz local". "Ils auraient pu s'acquitter de leurs dettes d'autant plus que certains producteurs ont eu des prix raisonnables avec des acheteurs qui venaient prendre le riz bord champs", a souligné M. Mbodji. Selon lui, "la déception est grande du côté de la CNCAS qui va continuer avec les bons payeurs et enclencher une procédure contentieuse avec les mauvais payeurs pour leur faire savoir qu'un crédit est à rembourser". En outre, il a déploré "la mauvaise organisation" des producteurs en fin de campagne pour assurer la commercialisation.

ACCORDS DE PÊCHE

Renouvellement du protocole de l'accord de pêche UE-Guinée-Bissau

(Jade/Syfia) L'Union européenne a paraphé, le 15 juin dernier, un nouveau protocole d'un an annexé à l'accord de pêche avec la Guinée-Bissau, apprend Jade/Syfia de source proche de la commission européenne. D'après cette source, ce texte maintient les conditions du protocole actuel, c'est-à-dire des possibilités de pêche pour 4 400 tonneaux de jauge brute (TJB) pour les crevettes, 4 400 TJB pour les chalutiers poissonniers et céphalopodiens, 23 thoniers senners et palangriers et 14 navires appâts. La contrepartie financière de l'Ue s'élève à 4 550 000 €, (3 milliards F cfa environ) pour le droit de pêche et à 2 950 000 € (près de 2 milliards de F cfa) pour le soutien au secteur de la pêche en Guinée-Bissau. Une nouvelle clause a été ajoutée pour autoriser la suspension du protocole en cas de violation des droits de l'Homme et des principes démocratiques. Cet accord de pêche autorise des bateaux principalement espagnols, portugais, italiens, grecs et français à pêcher dans les eaux de la Guinée-Bissau.

La peste bovine éradiquée

(Jade/Syfia) – L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a adopté, fin juin, une résolution proclamant le monde libéré de la peste bovine, apprend l'agence de presse Jade/Syfia



L'agence onusienne invite la communauté mondiale à rester vigilante pour la conservation, en toute sécurité, des échantillons de virus de peste bovine et des vaccins dans les laboratoires et l'application de normes strictes de surveillance et de notification de la maladie. "Alors que nous célébrons un des plus grands accomplissements de la FAO et de ses partenaires, je tiens à rappeler que ce succès extraordinaire n'aurait pas été possible sans les efforts communs et l'engagement sans relâche des gouvernements, des principales organisations d'Afrique, d'Asie et d'Europe, ni sans le soutien continu des donateurs et des institutions internationales", a déclaré aujourd'hui le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf.

La déclaration est l'étape finale d'une campagne mondiale d'éradication de la peste bovine qui dure depuis des décennies et qui fut mise en œuvre par la FAO, en étroite coordination avec l'Organisa-

tion mondiale de la santé animale (OIE) et d'autres partenaires. Cette maladie hautement infectieuse a décimé des millions de bovins, de buffles et autres animaux, et semé la faim et le désespoir, essentiellement en Afrique, en Asie et en Europe. L'annonce fait suite à la vérification le mois dernier par l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE que la maladie n'était plus en circulation dans son habitat naturel. Le dernier foyer de peste bovine remonte à 2001 au Kenya chez les buffles sauvages, et la dernière vaccination a eu lieu en 2006. "Cette campagne d'éradication couronnée de succès montre que les actions contre les maladies animales ne relèvent pas du concept des biens agricoles ou marchands mais des biens publics mondiaux. En effet, elles servent les intérêts de tous les peuples et de toutes les générations, en réduisant la pauvreté, en contribuant à la santé publique et à la sécurité alimentaire et en améliorant l'accès au

marché ainsi que le bien-être animal", a souligné Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE.

Depuis 1994, la FAO pilote le programme mondial d'éradication de la peste bovine (GREP) en collaboration avec l'OIE, l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) et d'autres partenaires institutionnels, gouvernements, organisations régionales, telles que le Bureau interafricain pour les ressources animales, et les communautés du monde entier.

Contre la réapparition de la maladie ?

Ces mécanismes de coopération et de coordination internationale, financés par l'Union européenne, les Etats-Unis, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, la Suède, le PNUD et d'autres, et soutenus par des institutions universitaires et de recherche du monde entier, ont joué un rôle primordial dans l'éradication de la peste bovine, en particulier

dans les pays les plus pauvres. Le succès du programme a montré l'importance de l'appui politique et financier pour les services vétérinaires, de la sensibilisation des communautés, de la coopération régionale et de la recherche.

Le virus de la peste bovine ne circule plus parmi les animaux vivants mais il est encore conservé dans un certain nombre de laboratoires. La priorité immédiate de la phase post-éradication consiste à se prémunir contre la réapparition de la maladie chez les animaux, du fait d'une fuite accidentelle ou délibérée des laboratoires. La FAO, l'OIE et leurs partenaires sont résolus à mettre en œuvre les procédures convenues à l'échelle internationale pour confiner ces stocks de virus dans des laboratoires entièrement bio-sécurisés.

Mais il reste encore d'autres combats à gagner chez d'autres maladies animales aux taux de mortalités élevés. C'est le cas de la Peste des Petits Ruminants (PPR), la fièvre aphteuse, la brucellose, la rage

Peste bovine : une maladie virale extrêmement contagieuse

La peste bovine est une maladie virale extrêmement contagieuse qui frappe diverses espèces d'animaux sauvages et domestiques bi-ongulés, notamment bovins et buffles. De nombreuses espèces, y compris les moutons et les chèvres, peuvent présenter des signes cliniques atténués de la maladie, mais le taux de mortalité peut atteindre 100% chez les troupeaux de bovins et de buffles très sensibles.

Cette maladie hautement infectieuse a décimé des millions de bovins, de buffles et autres animaux, et semé la faim et le désespoir, essentiellement en Afrique. "La peste bovine est la première maladie animale à être éradiquée par l'homme et la deuxième en général, après la variole. Nous devons aussi nous pencher sur les mesures à prendre pour garantir que ce résultat soit durable et avantage les générations futures. Pour ce faire, une stratégie post-éradication devrait être mise en place pour empêcher toute récurrence de la maladie", a annoncé M. Jacques Diouf le Directeur général sortant de la FAO.

EN VISITE EN EUROPE

Des pêcheurs artisans sénégalais dénoncent la sur-pêche

(Jade/Syfia) Devant leurs interlocuteurs, en particulier Mme Maria Domanaki, commissaire européenne chargée des Affaires maritimes et de la Pêche, des pêcheurs artisans sénégalais, coachés par Greenpeace, n'ont pas fait dans la langue de bois. Non seulement ils ont dénoncé le caractère opaque et non équitable des accords de pêche avec l'Ue, mais ils se sont également insurgés contre la sur-pêche. Objectif visé, sensibiliser l'opinion européenne, en vue de la révision de la Politique Commune de la pêche (Pcp) en 2013.

"Nous sommes satisfaits de notre visite, en avril et mai dernier, en Europe où on a été bien écouté et bien compris des Parlementaires, des Ministres, des gens de la Société civile et des journalistes", a soutenu Abdou Karim Sall, pêcheur artisan de Joal-Fadiouth (100 km sud Dakar) sur la petite côte au Sénégal. Abdou Karim s'exprimait, mercredi fin juin à Dakar, à l'occasion d'une rencontre organisée par Greenpeace-Afrique dans le cadre de sa "Campagne Océans" pour une pêche durable en Afrique de l'Ouest.

"Il y a 20 ans, on ne pensait pas que de petits pêcheurs sénégalais puissent aller en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hollande, Pays-Bas, Autriche et Royaume-Uni : **Ndlr**) et parler de leurs problèmes avec les autorités de ces pays...", a souligné Abdou Karim. Parlant de la sur-pêche, de la rareté du poisson et de la diminution de certaines espèces

au Sénégal, il a rappelé que les pêcheurs artisans sénégalais ne cessent de s'organiser en créant des Aires marines protégées (Amp) et en respectant le repos biologique. Ceci, en vue d'arriver à une pêche durable comme les y invite aujourd'hui Greenpeace-Afrique.

A "Douta Seck", devant un public nombreux composé de différents acteurs de la pêche, de représentants d'Ongs et d'experts, le jeune pêcheur artisan, ses camarades Djibril Wade et Mamadou Diop Thioune ont fait des témoignages vivants sur leur visite en Europe. Là bas, ils ont dénoncé devant leurs interlocuteurs et notamment Mme Maria Domanaki, commissaire européenne chargée des affaires maritimes et de la pêche, la sur-pêche, mais surtout le caractère "opaque" et "non équitable" des accords de pêches établis entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne (Ue) dont

Greenpeace en a dénombré sept dans la sous région. "Sur les 44 milliards de F cfa qui représentaient l'argent des accords de pêche entre le Sénégal et l'Union européenne (accords suspendus en 1996 : **Ndlr**), les pêcheurs artisans n'ont rien vu...", ont-ils rappelé à ce propos. Et Djibril Wade d'ajouter : "La ressource halieutique s'effondre de plus en plus. On a peur pour l'avenir de nos enfants".

Un chalutier pêche 300 t de poissons par jour

Au cours des échanges Dougoutigu Coulibaly, Secrétaire général du Groupement des armateurs et industriels de la pêche au Sénégal (Gaipes), a expliqué la différence des accords de pêche signés entre le Sénégal et l'Ue, et ceux signés avec d'autres pays non membres de la communauté européenne. Selon lui, il y a aussi des autorisations de pêche qui sont délivrées à des bateaux battants pavillon étranger. Mais, quoi qu'il en soit, souligne M. Coulibaly, avant de "vendre son poisson, il serait bon d'avoir la maîtrise exacte des quantités de stocks disponibles dans ses eaux..." Pour gérer la ressource de façon durable, il invite à ne plus laisser ramer l'idée bien connue : "pêcher, payer, partir".

Quant à Oumar Thiaw, directeur de l'Institut universitaire de pêche et d'aqua-

culture à l'Université Ckeikh Anta Diop de Dakar (Ucad), il a dénoncé le caractère illégal de ces accords de pêche qui appauvrissent les pays africains et mettent en péril la sécurité alimentaire de leurs populations.

Commentant les images des expéditions en haute mer de Greenpeace visionnées dans la salle, Raoul Monsembula, chargé de la Campagne Océans à l'organisation écologiste, avait auparavant montré le pillage des ressources, les pêches destructrices à 25 miles des côtes sénégalaises, ainsi que la pêche illicite non déclarée et non réglementée (Inn). "Chaque année, informe-t-il, des chalutiers géants de plus de 100 m de longs et des bateaux usines d'une capacité de pêche de 300 t de poissons par jour, vidant les eaux ouest africaines pour remplir leur cale et servir du poisson à la table des consommateurs européens". Pour appuyer les communautés de pêcheurs artisans et traiter ensemble de ces questions, a-t-il dit, les bureaux de Greenpeace Europe et Greenpeace Afrique ont uni leurs forces. Ceci dans le cadre d'un projet intitulé "Voix Africaines", en vue de la révision de la Politique Commune de la pêche (Pcp) par l'Ue en 2013.

Greenpeace n'a pas aussi manqué d'exhorter les gouvernements ouest africains à promouvoir une gestion durable et équitable des ressources halieutiques.

"MANGEONS LOCAL" À DAKAR

La Mairie de Grand-Yoff offre 1000 plats de "fondé" à des daaras

Par Ababacar GUÈYE

La mairie de Grand-Yoff, en partenariat avec une société agro-alimentaire et la Jeune chambre économique internationale (France) a offert gratuitement, fin juin, 1000 plats de fondé à une quinzaine de daaras de sa commune.

En cette fin du mois de juin, dans l'enceinte de la mairie de Grand-Yoff, les responsables d'une société agro-alimentaire, l'édile de la commune et ses collaborateurs s'affairent autour des 1000 pots de fondé devant être distribués à la quinzaine de daara recensés. Tôt le matin, cap chez Serigne Salif Ndongo à Grand-Yoff où 180 talibés devaient recevoir gratuitement chacun son pot de fondé. "Il faut venir fréquemment nous donner du fondé (bouillie à base de mil accompagné de lait : Ndlr) parce que c'est succulent et cela nous évite de ne pas errer dans les rues pour

chercher de l'aumône", parle, très agité, Ousmane Ly, jeune talibé originaire de Fanaye dans le Fouta, (Nord du Sénégal). Ousmane (14 ans), le menton tenant un petit reste de cette bouillie, n'en finit pas de savourer sa part. Assis à même le sol, les yeux rivés sur le cageot qui contenait ces pots, Ousmane en voulait encore. Au milieu de ses amis, Ousmane salue cette action sociale envers les enfants des daaras. "Nous vous en sommes reconnaissants", dit-il, d'un air joyeux s'adressant aux animatrices de la société. Surexcités, sourire aux lèvres, certains n'hésitaient pas à en rede-

mander. "Moi encore ! Et moi !", lançait en l'air, chacun de ces gamins qui en voulaient jusqu'à se rassasier.

A quelques encablures de là, au "Daara Mouhamadou Dramé", toujours dans cette commune de Grand-Yoff, un autre talibé, Abdou Dramé, se régale avec son pot de fondé. Pour ce jeune, comme pour bon nombre de ses camarades d'école, cette bouillie leur ôte les soucis d'un petit déjeuner hypothétique. "Il faut pérenniser la distribution pour nous ôter de la faim et de la mendicité matinale", suggère Abdou.

Sous le brouhaha des talibés, le maître des lieux, Serigne Salif Ndongo, après avoir formulé des prières à l'endroit de la délégation, a qualifié ce geste d'acte de solidarité très noble. En effet, explique le maître coranique, ses collègues éprouvent maintes difficultés pour prendre en charge leurs talibés. Dès lors, indique-t-il, "nous ne pouvons que saluer cette œuvre sociale et prier pour que la mairie ait les moyens de la poursuivre en faveur des enfants", souligne le marabout.

Son collègue, Ibrahima Diallo, qui gère lui aussi 50 talibés dans le même quartier rencontre ce même problème de prise en charge alimentaire des enfants. "La mairie nous a enlevé une épine du pied en offrant aux gamins des petits déjeuners gratuits. En plus, cette bouillie à base de céréales est riche (lire encadré) et permet aux enfants de pouvoir tenir jusqu'au déjeuner", souligne Ibrahima Diallo.

Pour ces maîtres coraniques, cette distribution gratuite doit être maintenue. "Merci à la mairie de Grand-Yoff de nous soutenir car, beaucoup d'entre nous n'ont pas les moyens de supporter ces enfants talibés...", confie Oustaz Mademba Diack, responsable d'un daara situé en face du dispensaire Nabil

Choukair. Selon oustaz Diack, la mairie devrait se rapprocher davantage d'eux afin de capitaliser cette expérience. Son appel, en tout cas, semble avoir eu un écho favorable. En effet, la mairie compte réunir prochainement les maîtres coraniques pour voir quel schéma adopter, afin de pérenniser l'initiative. "Nous comptons les réunir et mesurer l'efficacité de notre action", explique Ibrahima Guèye, 2^{ème} adjoint au maire en charge de l'éducation et de la formation. Un bilan en quelque sorte sur ce projet de distribution gratuit de fondé.

Depuis plus de quatre mois, la municipalité de Grand-Yoff a financé ce projet test de distribution de fondé dans les établissements publics. "Nous l'avons élaboré pour venir en aide aux 14 écoles primaires de la commune dont deux maternelles. En partenariat avec les Mamelles Jaboot, nous avons élargi ce projet aux daara. Au total, nous comptons distribuer 25 000 pots de fondé à l'ensemble des écoles et aux daara", affirme Ibrahima Guèye. Cependant, indique-t-il, par ailleurs, 17 000 pots de fondé ont déjà été distribués pendant l'année scolaire.

Du côté de la société agro-alimentaire, on explique que cette initiative entre dans le cadre de son programme de valorisation des céréales locales. C'est ainsi que la société a proposé depuis l'année dernière, "l'idée du fondé à l'école", afin de sensibiliser les enfants sur le consommer local. L'initiative a aussi pour but d'aider les écoles à devenir un lieu convivial qui encourage les enfants à adopter des habitudes alimentaires citoyennes. "Le fondé à l'école est un moyen de lutte contre la malnutrition chez les élèves. Il permet également d'inciter les enfants à manger des produits issus de nos terroirs", explique madame Ndèye Sène Ndiaye travaillant dans cette entreprise.

L'émietteuse à manioc, "la machine qui remplace le mortier"

Par Léon Kanku

(Syfia Grands Lacs) Fabriquée en bois localement par des femmes artisanes, l'émietteuse à feuilles de manioc réduit le temps et la pénibilité du travail de préparation. Elle est bien appréciée des ménagères du Kasai-Oriental, au centre de la RD Congo, où elle est construite ainsi que d'autres outils et machines.

Hacher les feuilles de manioc deux fois plus rapidement qu'à la main, c'est ce que permet l'émietteuse fabriquée par des femmes artisanes du Kasai-Oriental. Cette machine est une petite cuve en bois posée sur un trépied dans laquelle tourne un cylindre rotatif, lui aussi en bois. On la remplit de feuilles de manioc puis on tourne la manivelle en appuyant sur les feuilles. "Le cylindre est muni de lattes en bois, qui les émiettent. Lorsque l'opération est finie, la ménagère ouvre en bas de la cuve et récupère les feuilles de manioc prêtes pour la cuisson", explique le Dr. Kalambayi, expert du projet Presar (Projet de réhabilitation du secteur agricole et rural).

Trente-cinq artisans, dont 31 hommes et quatre femmes fabriquent depuis fin 2010 divers matériels et machines agricoles, notamment des houes, machettes, bêches, pièces détachées de charrue pour la culture attelée, égreneuses simples et rotatives, arracheuses de gousses d'arachides, etc... Ils ont été formés par le Presar, avec l'appui de spécialistes du Service national des techniques appropriées du ministère du Développement rural. Désormais, de nombreux outils ou machines sont produits localement et bien adaptés aux besoins, rendant inutiles certaines importations.

L'émietteuse est une première pour la population du Kasai oriental. Non seulement elle réduit de moitié le temps de travail des femmes, mais elle limite les pertes et la qualité du produit est très bonne. "Nos produits sont très sollicités sur les marchés, vu la qualité et le prix de vente. La fabrication se fait sur commande et la demande est plus importante que l'offre, explique M. Ndaya, une artisane. Le prix est de 10 000 FC (11 \$) pour la plus petite, adaptée aux besoins d'une famille de sept personnes. Elle ne risque pas de rouiller et tourner la manivelle est moins dur que de piler dans un mortier." Selon Muamba, président de l'Union pour la promotion des artisans, 15 machines ont déjà été fabriquées sur commandes.

Même si le manque de fonds pour acheter des matières premières comme le bois reste très difficile, les ménagères se réjouissent de la qualité de l'émietteuse qui allège leur travail. "Je veux que les autorités appuient ces mamans artisanes qui nous fabriquent cette machine qui remplace le mortier", insiste Misumba, une ménagère.

Les céréales locales porteuses d'une meilleure santé nutritionnelle

(APS) - La consommation de céréales locales comme le fonio, le mil et le sorgho constitue une bonne source des vitamines du groupe B qui, lors des opérations de blanchiment du riz, sont complètement éliminées, indique le Pr Amadou Tidiane Guiro du Laboratoire de nutrition, de la Faculté des sciences et techniques de l'Université Cheikh Anta Diop (Ucad) et ancien directeur de l'Institut de technologie alimentaire (Ita) du Sénégal.

"Des études sur l'index glycémique (IG) des céréales ont montré que le fonio, le sorgho et le mil avaient des index glycémiques beaucoup plus bas que le riz", a-t-il indiqué dans un entretien accordé à l'APS. "De plus, a-t-il poursuivi, en plus de leur apport énergétique comparable au riz, ces céréales locales sont une bonne source des vitamines du groupe B qui, lors des opérations de blanchiment du riz, sont complètement éliminées." Ainsi, pour le professeur Guiro, l'Afrique gagnerait à accorder une attention plus importante à ces céréales à l'instar des efforts consacrés au riz, car il ne fait aucun doute qu'elles sont porteuses d'une meilleure santé nutritionnelle pour les populations. Le Pr Amadou Tidiane Guiro a aussi estimé, que le fonio, le mil et le sorgho se révèlent beaucoup "plus adaptés" que le riz au régime des diabétiques en général et de ceux souffrant du diabète de type 2 en particulier. Le Pr Guiro a indiqué par ailleurs que la consommation régulière de jus de "buy" boisson à base de pulpe de fruits de baobab (*Adansonia digitata*), améliore significativement le statut en fer des élèves et prévient l'anémie chez ces derniers. De même, ajoute-t-il, cette pulpe du fruit du baobab est riche en vitamine C (337 mg/100 g). Les propriétés antioxydantes de la pulpe de fruit de baobab sont neuf fois plus élevées que celle de l'orange, a-t-il encore relevé.

MBOUR : 2^e Forum de la pêche

Sus aux chalutiers étrangers !

(Jade/Syfia) - Plusieurs centaines de pêcheurs artisans venus des communautés locales du littoral atlantique, ont appelé, début juillet à Mbour, à la co-surveillance en mer, avant de dénoncer la présence de chalutiers pélagiques étrangers qui menacent la sécurité alimentaire des Sénégalais.

Il ne faut plus se limiter à réagir aux initiatives de l'Etat préjudiciables à l'exercice d'une pêche durable mais plutôt à faire mieux en créant un cadre de concertation entre pêcheurs artisans, industriels, exportateurs, consommateurs et autres, a soutenu, début juillet à Mbour (100 Km), Goussou Guèye, coordonnateur du Forum sur la pêche.

Goussou intervenait à l'ouverture du

2ème forum de la pêche à Mbour organisé par "Jënèllek", "APRAPAM" et le "GIE Bolo Dekal Geecj-Gui", trois Organisations professionnelles de pêcheurs artisans de cette localité. Les thèmes : "A qui appartient le poisson", la Sécurité alimentaire et la pêche (cas des petits pélagiques", la surveillance participative".

En réponse à ses collègues qui ont tous interpellé les autorités sur la co-ges-

tion, Goussou les a appelés à "mettre sur pied un organe de propositions, voire d'anticipation, et non une structure de revendications", allusion faite aux vagues de protestations des pêcheurs locaux (industriels et artisans), violemment réprimées au port de Dakar en avril dernier. "Les acteurs que nous sommes, dit-il, réaffirmeront aux autorités étatiques notre disponibilité pour apporter notre modeste contribution, tant pour la gestion des ressources halieutiques que pour la surveillance des zones de pêche, afin d'assurer notre sécurité alimentaire", a dit M Guèye.

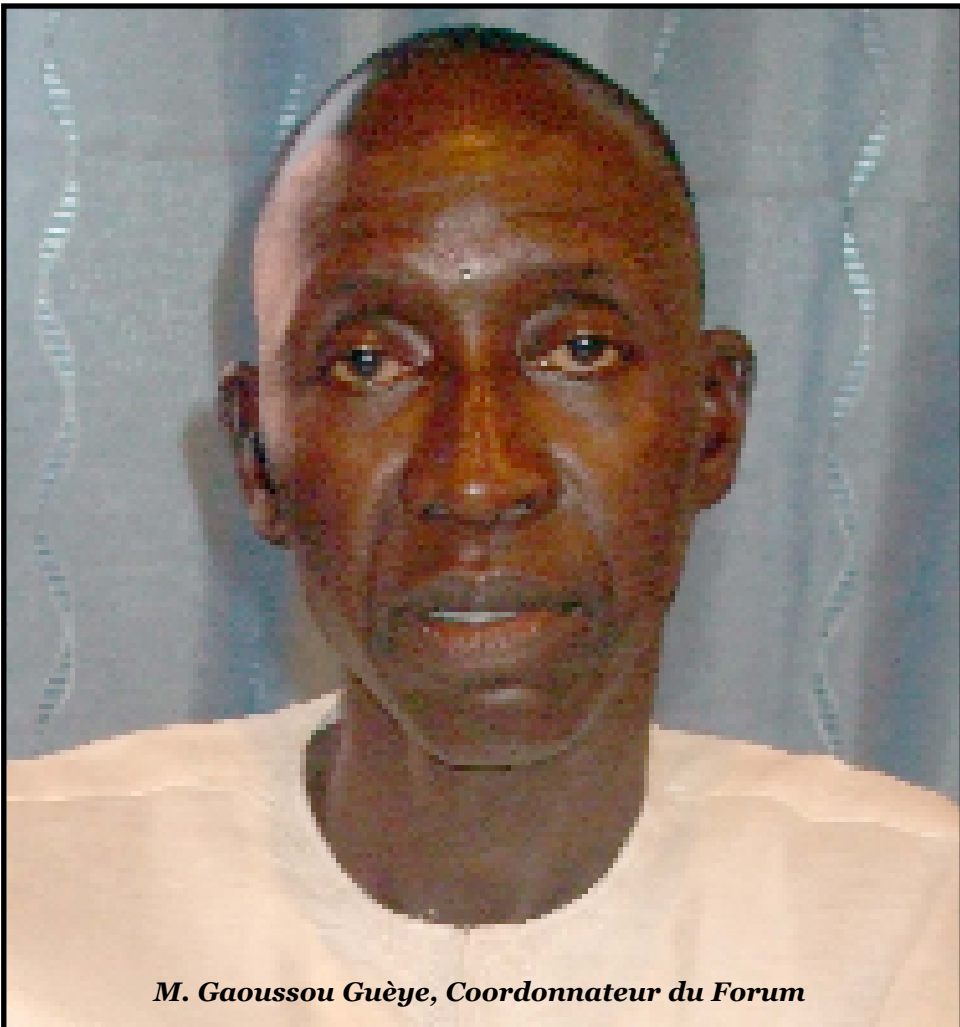
au Sénégal), a soutenu son renforcement. "Il faut un fonds d'appui pour accompagner les acteurs bénévoles de la co-surveillance, mais celle-ci doit commencer par l'information, la communication, la sensibilisation et la formation des pêcheurs artisans", a souligné M Coulibaly. Le secrétaire exécutif du Gaipes de ce groupement patronal qui avait initié les revendications de mars avril contre la présence des chalutiers pélagiques européens dans les eaux sénégalaises, s'est aussi intéressé à la mise en place d'un cadre juridique et de mesures d'accompagnement envers ces pêcheurs artisans volontaires.

Abordant la question des aires marines protégées (AMP), le forum a dénoncé les problèmes rencontrés dans leur gestion : non rémunération des volontaires, manque de mesures d'accompagnement, absence de dialogue. "La co-gestion doit démarrer par du bénévolat mais s'il dure, il "tue" le pêcheur artisan qui n'a pas les moyens d'un tel engagement volontaire", a affirmé Abdou Karim Sall, lui-même à la tête de l'AMP de Jaol à une trentaine de km de Mbour sur la petite côte. Son collègue de Kayar, autre important quai de débarquement à 100 km sur le littoral nord, appelle les pêcheurs artisans à faire leur autocritique, mais aussi à se mobiliser face aux "chalutiers pélagiques européens qui s'approchent notamment des côtes sénégalaises".

Surveillance participative

Pour le préfet du département de Mbour, la surveillance des eaux doit être participative et les prises de décisions doivent être discutées de façon consensuelle avec les communautés de pêcheurs. Il cite en exemple les initiatives locales de cogestion de pêcheries qui ont donné satisfaction comme par exemple à Mbour, un des plus grands quais de débarquement de la pêche artisanale et à Nianing où les pêcheurs artisans ont accepté le repos biologique.

Après avoir dit l'importance de la co-surveillance, Dougoutigui Coulibaly, secrétaire exécutif du Gaipes (Groupement des armateurs et industriels de la pêche



M. Gaoussou Guèye, Coordonnateur du Forum

AGENDAS

● **Ecologie: Samedi 23 et dimanche 24 juillet 2011**

L'Association Action Citoyenne de Pikine organise une campagne ECOGESTE à la Commune d'arrondissement de Pikine ouest.

● **CSRP : Du 25 au 27 juillet 2011 à l'UCAD 2**

1er colloque International sur les requins thème : Conservation et gestion durable des populations requins en Afrique de l'Ouest : Bilan et perspectives organisé par la Commission sous-régionale des pêches (CSRP).

● **Fonio : 27 juillet 2011**

2^{ème} édition journée du fonio à la maison de la culture Douta Seck

ECHOS DES CEREALES

Semaines du 15 juillet au 30 juillet 2011

Céréales /Prix/ kg	Riz local	Riz importé parfumé	Mil	Mais	Fonio
Régions et marchés					
Dakar	250 F cfa	350 F cfa	220 F cfa	210 F cfa	1500 F cfa
Louga	250 F cfa	250 F cfa	250 F cfa	250 F cfa	-
Saint Louis	250 F cfa	350 F cfa	240 F cfa	220 F cfa	-
Matam	230 F cfa	350 F cfa	220 F cfa	220 F cfa	-
Thiès	Non vendu	350 F cfa	230 F cfa	220 F cfa	-
Diourbel/Ndangalma	300 F cfa	350 F cfa	185 F cfa	200 F cfa	-
Kaolack/Ndramé-Kscale	Non vendu	350 F cfa	150 F cfa	200 F cfa	-
Kédougou	F cfa	F cfa	F cfa	F cfa	-